

## OBJECTIFS

- Evaluer l'opportunité de créer une SCI.
- Connaître les intérêts capitalistiques et les incidences juridiques et fiscales.
- Comprendre son usage, ses particularités et son intérêt.

## PUBLIC

> Chef d'entreprise, salarié, conjoint collaborateur et porteur de projet.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Formateur spécialiste en droit des affaires. Analyse des situations individuelles.
- > Formation accessible en présentiel ou à distance.

## PRÉ-REQUIS

> Aucun.

## ÉVALUATION

> Questionnaire d'évaluation, attestation de suivi de formation et d'évaluation des acquis à l'issue de la formation.

## ACCESSIBILITÉ

> Conditions d'accès au public en situation de handicap, contactez le référent handicap au 05 61 10 47 47.

## DÉLAI D'ACCÈS

> Jusqu'à la veille de la formation.

## PROGRAMME

Répondre à la question : « faut-il créer une SCI? »

### La SCI de gestion :

- Comment la constituer,
- Quelle fiscalité,
- Quel système d'imposition,
- Quelles règles juridiques.

### Les bons usages de la SCI :

- Locaux, capital, placements, questions/réponses.

### La sortie d'un associé :

- Cession de parts, transmission, retrait...

### La disparition de la société :

- Dissolution, liquidation, partage, droits d'enregistrement.

### Analyse des situations individuelles.

**DURÉE** : 1 jour - 7 heures

**DATES ET HORAIRES** : se reporter au [calendrier des formations](#) sur notre site internet

**TARIF** : 285€ par jour de formation (prise en charge possible par le conseil de la formation, opco, Pôle Emploi ou CPF)

### INFORMATIONS ET INSCRIPTION :

Contact 05 61 10 47 47  
[formation@cm-toulouse.fr](mailto:formation@cm-toulouse.fr)

**Je m'inscris**

CMA 31  
18 bis bd Lascrosses 31000 TOULOUSE

IFCMA  
55 bd de l'Embouchure 31200 TOULOUSE

